



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 2360

Texte de la question

EBOLA

M. le président. La parole est à Mme Luce Pane, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Luce Pane. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, en décembre 2013, l'épidémie Ebola débute en Guinée ; dès 2014, elle s'étend rapidement en Afrique de l'Ouest ; le 8 août, l'Organisation mondiale de la santé décrète un état d'urgence internationale. On estime aujourd'hui que plus de 15 000 personnes ont été infectées et que près de 5 500 en sont décédées.

Ce virus se propage rapidement dans un monde où les déplacements sont intenses. La France a réagi immédiatement : vous avez mis en place un dispositif de communication transparent autour des données dont nous disposons. Le Gouvernement a installé une cellule dédiée à la lutte contre Ebola et vous avez pris des mesures importantes, comme les contrôles dans les aéroports.

À la demande du Président de la République et du Premier ministre, la France s'est dotée d'un grand plan de lutte contre Ebola pour se préparer à tous les *scenarii* éventuels. Avec le ministre de l'intérieur, vous avez réuni les préfets et tous les directeurs des agences régionales de santé afin que les territoires aient les moyens de réagir. Je sais que vous mobilisez et soutenez les personnels concernés afin que nous soyons prêts en cas de besoin. Je tiens d'ailleurs ici à les saluer particulièrement pour leur engagement.

Madame la ministre, vous avez mis en place un plan à destination des décideurs, des personnels de santé et des Français, qu'ils soient à l'étranger ou en France. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste ce plan ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Madame la députée Luce Pane, l'épidémie d'Ebola continue en effet de progresser et les pays d'Afrique de l'Ouest qui sont touchés enregistrent jour après jour de nouveaux décès. Vous avez parlé de 5 500 personnes déjà décédées ; nous savons malheureusement que ce nombre est largement sous-estimé.

Face à cette situation qui nous préoccupe, puisque de nouveaux foyers continuent d'apparaître – je pense par exemple au Mali –, la France s'est mobilisée d'emblée. Vendredi, j'accompagnerai le Président de la République qui se rendra en Guinée pour marquer le soutien et l'engagement de la France.

M. Pascal Terrasse. Absolument !

Mme Marisol Touraine, ministre. En Guinée, des forces de sécurité civile et des réservistes sanitaires sont en

place. Un centre de traitement a ouvert au milieu de la forêt le 15 novembre dernier, sous la responsabilité de la Croix-Rouge. Deux nouveaux centres de traitement vont ouvrir, dont l'un spécifiquement dédié aux personnels de santé.

Mais en France aussi, nous agissons. Je me réjouis qu'un membre du personnel de l'UNICEF, qui a été soigné en France, ait pu repartir guéri, et je veux encore une fois saluer le professionnalisme des équipes de l'hôpital Bégin.

En France, des exercices sanitaires ont eu lieu dans tous les services d'urgence et dans les SAMU. Les préfets et les agences régionales de santé sont coordonnés ; le coordonnateur national, le professeur Delfraissy, fait en sorte que la mobilisation de tous les services soit au rendez-vous. Vous le voyez, madame la députée, la France répond « présent » à l'étranger ; la France a mis en place un plan pour faire face à d'éventuels cas d'Ebola, qui actuellement n'existent pas sur le territoire national. Face à cette épidémie majeure, nous sommes préparés.
(Applaudissements sur divers bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2360

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2014](#)